



Village de Pointe-Fortune

694, rue Tisseur, Pointe-Fortune (Québec) J0P 1N0
Tél.: 450-451-5178 • Téléc.: 450-451-4649 • Courriel: mpf@qc.aira.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES FÉVRIER 2019

NO DE RÉF. : 067-067-18 Page 7 RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE ET DU DRAINAGE SUR LA RUE CHOUINARD

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-FORTUNE

RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE ET DU DRAINAGE SUR LA RUE CHOUINARD

NO DE RÉF. : 067-067-18

Maître de l'ouvrage (Municipalité)

Municipalité du Village de Pointe-Fortune

a/s M. Jean-Charles Filion, dir. gén.

694, rue Tisseur

Pointe-Fortune (Québec) J0P 1N0

Téléphone : (450) 451-5178 poste 2

Télécopieur : (450) 451-4649

Maître d'oeuvre (Ingénieur)

CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT ET EN GESTION URBAINE (CDGU) INC.

M. Nicolas Limoges, ing.

435, avenue Saint-Charles, bureau 200

Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N4

Téléphone : 450 455-8285, poste 206

Télécopieur : 450 455-3088

Courriel : n.limoges@cdgu.com

Le Maître de l'ouvrage demande des soumissions pour les travaux de réfection de la chaussée et de drainage sur la rue Chouinard et correction du drainage sur la rue Tisseur.

L'envergure des travaux inclus au présent marché se résume comme suit, sans s'y limiter:

- 1355 m² d'enlèvement de pavage;
- 915 m³ excavation et de disposition de surplus d'excavation;
- 1625 m² de préparation de l'infrastructure de chaussée;
- 290 tonnes d'enrobé bitumineux de type ESG-14;
- 70 m de bordure de béton de ciment à remplacer;
- 75 m de fossé à reprofiler;
- travaux connexes.

OBTENTION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du **15 février 2019**, les documents de soumission auprès du Service électronique d'appel d'offres

(SÉAO) en communiquant par téléphone avec un de ses représentants au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

GARANTIE DE SOUMISSION ET DE CONTRAT

Le Soumissionnaire devra inclure dans sa soumission :

Un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance au montant de dix pour cent (10 %) du total de la soumission taxes incluses. La garantie de soumission doit être valide pour une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours.

Une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance confirmant que, si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur du Maître de l'ouvrage, un cautionnement d'exécution du contrat et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour un montant équivalent à cinquante pour cent (50 %) du total de la soumission, taxes incluses. La caution devra renoncer au bénéfice de discussion.

CONDITIONS

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement du SÉAO sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra obligatoirement remplir et signer la déclaration du soumissionnaire incluse dans les documents d'appel d'offres, à défaut de quoi sa soumission sera rejetée. La soumission, en triplicata (la version originale et deux copies), doit être remise dans une enveloppe scellée portant la mention : Réfection de la chaussée et du drainage sur la rue Chouinard – document d'appel d'offres 067-067-18, au bureau de l'hôtel de ville de Pointe-Fortune, au 694, rue Tisseur, Pointe-Fortune (Québec) J0P 1N0, avant **11h00**, le **21 mars 2019** et sera ouverte publiquement immédiatement après l'expiration du délai de l'appel d'offres.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libération des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord intergouvernemental sur les marchés publics entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York (AQNY).